

25 nov 2005 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 25 novembre 2005](#)

## Pacte de solidarité entre générations

Poursuite de la concertation sur l'exécution du pacte

Poursuite de la concertation sur l'exécution du pacte

Le gouvernement a pris acte des positions adoptées par les partenaires sociaux sur la loi relative au pacte entre les générations. Le gouvernement regrette que tous les partenaires sociaux ne puissent se rallier au pacte entre les générations. Le gouvernement invite les partenaires sociaux à poursuivre dans un climat de paix sociale la concertation sur l'exécution du pacte au sein du Conseil National du Travail et des autres organes de concertation habituels. Afin d'y contribuer, le gouvernement a approuvé la loi relative au pacte entre les générations et maintiendra les améliorations apportées au pacte la semaine dernière. Ces améliorations seront traduites en arrêtés réglementaires et seront approuvées par le Conseil des Ministres vendredi prochain.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe